

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001097

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	942 825	678 268	264 557	278 028	13 471	4.85
	Frais de développement	4 124 895	2 740 981	1 383 914	1 173 628	210 286	17.92
	Concessions, brevets et droits similaires	2 875 910	2 267 620	608 289	592 678	15 612	2.63
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	181 115	172 695	8 420	17 848	9 428	52.82
	Autres immobilisations corporelles	336 940	313 876	23 063	26 198	3 135	11.97
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	33 750		33 750	33 750		
	Total II	8 496 343	6 173 440	2 322 903	2 123 039	199 864	9.41
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	17 231		17 231	26 225	8 994	34.29
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	2 404 433	243 826	2 160 607	2 404 681	244 074	10.15
	Autres créances	2 220 662		2 220 662	2 288 481	67 819	2.96
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 369 914		3 369 914	2 223 352	1 146 563	51.57
	Charges constatées d'avance (3)	172 163		172 163	115 811	56 352	48.66
	Total III	8 184 403	243 826	7 940 577	7 058 549	882 028	12.50
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 680 747	6 417 266	10 263 480	9 181 589	1 081 892	11.78

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
393 510

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 348 260)	348 260		344 165		4 095	1.19
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 928 730		1 801 376		127 355	7.07
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	32 518		15 310		17 208	112.40
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 899		5 899			
	Report à nouveau	134 881		228 747		363 629	158.97
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	489 848		380 837		109 012	28.62
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 940 137		2 318 839		621 298	26.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	626 667		1 004 760		378 093	37.63
	Total II	626 667		1 004 760		378 093	37.63
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 839 079		1 415 541		1 423 538	100.56
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	314 160		34 365		279 794	814.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 596		589 453		130 856	22.20
	Dettes fiscales et sociales	1 121 766		1 236 856		115 090	9.31
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)	1 869 608		2 570 820		701 213	27.28
	Total IV	6 603 208		5 847 036		756 173	12.93
	Ecarts de conversion passif (V)	93 468		10 953		82 515	753.32
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 263 480		9 181 589		1 081 892	11.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 3 657 309 4 073 223

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202212			Exercice N-131/12/202112		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	963	348	1 311	2 127		3 438	161.65
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 413 463	8 326 586	9 740 049	8 546 635		1 193 414	13.96
Chiffre d'affaires NET	1 412 500	8 326 238	9 738 738	8 548 761		1 189 977	13.92
Production stockée							
Production immobilisée			1 580 913	1 319 029		261 884	19.85
Subventions d'exploitation			1 133 994	1 154 063		20 069	1.74
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 275	36 890		19 616	53.17
Autres produits			37 612	39 005		1 392	3.57
Total des Produits d'exploitation (I)			12 508 532	11 097 748		1 410 784	12.71
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				71		71	100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 994	35 159		26 166	74.42
Autres achats et charges externes *			3 423 841	3 225 725		198 117	6.14
Impôts, taxes et versements assimilés			145 609	148 017		2 408	1.63
Salaires et traitements			4 783 544	4 183 403		600 142	14.35
Charges sociales			1 855 612	1 666 528		189 085	11.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 619 778	1 450 781		168 996	11.65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			111 211	43 124		68 087	157.89
Dotations aux provisions							
Autres charges			31 752	42 032		10 280	24.46
Total des Charges d'exploitation (II)			11 980 341	10 794 840		1 185 500	10.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			528 192	302 908		225 284	74.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			87		87	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			84 180		84 180	100.00
Différences positives de change	43 249		11 267		31 982	283.85
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	43 249		95 534		52 285	54.73
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	74 239		40 861		33 378	81.69
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	74 239		40 861		33 378	81.69
2. Résultat financier (V-VI)	30 990		54 673		85 664	156.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	497 201		357 581		139 620	39.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			32 000		32 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 600		2 600	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			34 600		34 600	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 353				7 353	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			11 344		11 344	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	7 353		11 344		3 991	35.18
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 353		23 256		30 609	131.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	12 551 781		11 227 882		1 323 899	11.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 061 933		10 847 046		1 214 887	11.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	489 848		380 837		109 012	28.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

52 42873 545

FITTINGBOX

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 348.260 €
Siège Social : 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE
(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2023

-

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale en application des statuts et de l'article L 225-100 du Code de commerce pour qu'il vous soit rendu compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application 2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés institue un rapport sur le gouvernement d'entreprise élaboré par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, du fonctionnement du Conseil de surveillance de la Société ainsi que de ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil de surveillance s'est réuni et a exercé ses pouvoirs conformément aux dispositions statutaires.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-86 ET L.225-87 DU CODE DE COMMERCE

Vous aurez à prendre connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivant du Code de Commerce.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par les membres du Conseil de surveillance, mandataires sociaux de la Société. Le mandat des membres est d'une durée de trois ans.

- **Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance**

Il est tout d'abord rappelé que les membres du Conseil de Surveillance ont été nommés et/ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale mixte en date du 23 juin 2021 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur **Ariel Choukroun**, Président et Membre du Conseil de Surveillance de la Société, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les mandats suivants :

- ✓ Président de la Société ARIBEN PARTICIPATIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 90.000 euros, dont le siège social est sis 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 491 415 626,

Madame **Katrin PIETSCHMANN**, représentant la société FIELMANN VENTURES GmbH au Conseil de Surveillance de la Société, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les mandats suivants :

- ✓ Néant

Monsieur **Mathias MONRIBOT**, membre du Conseil de surveillance de la Société, représentant le groupe des Fondateurs, nommé dans ses fonctions par l'assemblée générale mixte en date du 23 juin 2021 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Shinichiro MATSUDA**, représentant la société JINS Inc. au Conseil de Surveillance de la Société, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les mandats suivants :

- ✓ Néant

- Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance

Il est tout d'abord rappelé que les membres du Directoire ont été nommés et/ou renouvelés dans leurs fonctions par décision du conseil de surveillance du 23 avril 2020 pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur **Benjamin Hakoun**, membre et Président du Directoire de la Société, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les mandats suivants :

- ✓ Directeur Général de la société ARIBEN PARTICIPATIONS

Monsieur **Bernard de Savignies**, membre du Directoire de la Société, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les mandats suivants :

- ✓ Néant

- Représentation Hommes- Femmes

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le conseil de surveillance et le directoire sont composés en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Compte tenu des seuils légaux notre société n'est toutefois pas concernée par les dispositions de la loi imposant une répartition non supérieure à un écart de 40% entre hommes et femmes.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître les principaux postes suivants :

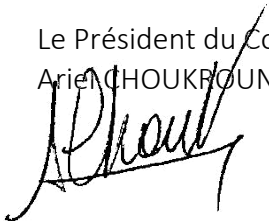
- Total du bilan : 10.263.480 euros
- Chiffre d'affaires : 9.738.738 euros
- Résultat net de l'exercice : 489.848 euros

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Le Président du Conseil de surveillance
Arien CHOUKROUN



MANDATS 2022

Mathias MONRIBOT	
PETIT POUCKET (Société par Actions Simplifiée)	Président
COUP DE POUCE DE PETIT POUCKET (Société par Actions Simplifiée)	Président
PETIT POUCKET PARTICIPATION 3 (Société par Actions Simplifiée)	Président
LILLO BLEU (Société civile)	Gérant
SCI ADAM ET EVE (Société Civile Immobilière)	Gérant

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
Article L.225-37.4 3° du Code de Commerce

Instance	Date	Nature	Finalité	Statut / Validité
AGE	30/07/2009	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital d'un montant maximum de 20.833 euros résultant de l'exercice de BSPCE	Autorisation caduque
Directoire	23/09/2009	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 11.915 BSPCE	11.495 BSPCE caducs (départ ou renonciation des bénéficiaires) 420 BSPCE exercés en 2019, avec augmentation de capital différée en 2020 (solde : 0)
Directoire	05/07/2010	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 170 BSPCE	170 BSPCE exercés en 2021 (solde : 0)
AGE	25/05/2012	Emission et attribution de 5.904 BSPCE	Augmentation de capital d'un montant maximum de 5.904 € résultant de l'exercice de BSPCE correspondant	5.904 BSPCE exercés en 2020 (solde : 0)
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital d'un montant maximum de 13.809 euros résultant de l'exercice de BSPCE	Autorisation caduque
Directoire	05/07/2012	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 7.594 BSPCE	2.403 BSPCE caducs (départ ou renonciation des bénéficiaires) 1.096 BSPCE exercés en 2020 4.095 BSPCE exercés en 2022

Directoire	11/07/2013	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 2.450 BSPCE	2.026 BSPCE caducs (départ ou renonciation des bénéficiaires) 148 BSPCE exercés en 2020 276 BSPCE souscrits, restant à exercer (date limite de validité : 10/07/2023)
AGE	26/11/2014	Délégation de pouvoirs au Directoire	Emission et attribution de 13.168 BSPCE	Autorisation caduque
Directoire	06/05/2015	Utilisation en partie de la délégation conférée le 26/11/2014	Emission et attribution de 2.438 BSPCE	1.692 BSPCE caducs (départ ou renonciation des bénéficiaires) 267 BSPCE exercés en 2020 749 BSPCE souscrits, restant à exercer (date limite de validité : 25/11/2024)
Directoire	26/05/2016	Utilisation en partie de la délégation conférée le 26/11/2014	Emission et attribution de 670 BSPCE	71 BSPCE exercés en 2020 599 BSPCE souscrits, restant à exercer (date limite de validité : 25/11/2024)
AGM	27/06/2016	Délégation de pouvoirs au Directoire	Emission et attribution de 10.060 BSPCE/BSA	Autorisation caduque
Directoire	23/09/2016	Utilisation en partie de la délégation conférée le 27/06/2016	Emission et attribution de 3.348 BSA	670 BSA caducs (fin de mission ou renonciation des bénéficiaires) 2.678 BSA exercés en 2021 (solde : 0)
Directoire	02/01/2017	Utilisation en partie de la délégation conférée le 27/06/2016	Emission et attribution de 670 BSA	670 BSA exercés en 2021 (solde : 0)

AGM	19/01/2018	Emission et attribution d'un maximum de 3.516 BSA, réservé à la société BOOTSTRAP	Augmentation de capital d'un montant maximum de 3.516 euros résultant de l'exercice du BSA BOOTSTRAP	BSA BOOTSTRAP souscrit, restant à exercer (date limite de validité : 18/01/2028)
AGM	31/10/2018	Emission et attribution d'un maximum de 11.150 BSA, réservé à la société FIELMANN	Augmentation de capital d'un montant maximum de 11.150 euros résultant de l'exercice du BSA FIELMANN	BSA FIELMANN intégralement exercés en 2019 (solde : 0)

FITTINGBOX
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 348.260 €
Siège Social : 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le treize avril, à neuf heures et quinze minutes,

Les actionnaires de la Société FITTINGBOX se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président Directeur Général en date du vendredi 18 mars 2022.

Monsieur Benjamin HAKOUN préside la séance en sa qualité de Président Directeur Général.

Monsieur Christophe BASTE est désigné comme secrétaire.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

La société KMPG, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est également présente.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le texte des projets de résolutions ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe légale) de l'exercice précédent ;
- Le rapport du Directoire sur l'exercice écoulé ;
- Le procès-verbal du Conseil de Surveillance sur la gouvernance de la Société ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos au 31/12/2023 ;

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et quitus au Directoire
- Affectation du résultat – bénéfices
- Information concernant les conventions courantes et réglementées
- Pouvoir Formalité

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenue à leur disposition au siège social pendant les délais fixés par lesdites dispositions.

Les actionnaires déclarent qu'ils ont pu consulter les documents dans les délais réglementaires.

Ceci étant rappelé, et dans ce contexte, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1

Approbation des comptes et quitus au Directoire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- le rapport du Directoire,
- les observations du Conseil de Surveillance, et
- le rapport général du Commissaire aux comptes,

Approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Prend acte, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas engagé de dépenses et charges non déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

Approuve en conséquence les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et donne au Directoire quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

POUR : 333665 (100 % des actionnaires présents ou représentés)

CONTRE : X

ABSTENTION : X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représenté

RESOLUTION 2

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- le rapport du Directoire,
- les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- les observations du Conseil de Surveillance, et
- le rapport général du Commissaire aux comptes,

Approuve la proposition du Directoire et,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 489 848 euros, partiellement, en report à nouveau créditeur.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à 2 318 839 euros, à savoir :

Bénéfice de l'exercice	489 848 euros
En report à nouveau créditeur.....	134 881 euros

Le montant des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 2 940 137 euros, à savoir :

Capital social	348 260 euros
Prime d'émission	1 928 730 euros
Réserve Légale	32 518 euros
Autres réserves	5 899 euros
Report à nouveau.....	134 881 euros
Total des capitaux propres	2 940 137 euros

- **Rappel des dividendes distribués**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes distribués par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 /12/2022	0€	0€	0€	0€
31 /12/2021	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	0 €	0 €	0 €	0€

POUR : 333665 (100 % des actionnaires présents ou représentés)

CONTRE : X

ABSTENTION : X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représenté

RESOLUTION 3 (sans vote)

Information concernant les conventions visées par les articles L.225-86 et suivant du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les articles L.225-86 et suivant du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport,

Prend acte qu'aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

RESOLUTION 4

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

POUR : 333665 (100 % des actionnaires présents ou représentés)

CONTRE : X

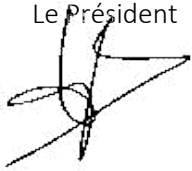
ABSTENTION : X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représenté

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le secrétaire de la séance.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a series of connected loops and a long, sweeping horizontal stroke at the end.

FITTINGBOX
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 348.260 €
Siège Social : 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE
491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

— **Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé**

La prise de commandes pour 2022 s'établit à 8.034 K€.

Le carnet de commandes à fin 2022 est de 9.300 K€.

Le chiffre d'affaires du dernier exercice est en hausse de 13,92 % et atteint 9.738.738 euros, contre 8.548.761 euros à fin 2021.

Les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation ont été immobilisées (norme comptable préférentielle). Ainsi la production immobilisée représente 1 580 913 € (pour les collections et pour le développement).

Le total des produits d'exploitation est de 12 508 532 euros contre 11 097 748 euros à fin 2021, soit une hausse de 12,71 %.

Ils intègrent notamment le Crédit Impôt Recherche pour un montant de 896 751 euros.

La société ne profite pas d'un Crédit Impôt Compétitivité (C.I.C.E) sur l'exercice 2022.

Le résultat d'exploitation est positif à 528 192 euros contre 302 908 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

FittingBox a engagé au titre de la R&D 2.834.109 € bruts au titre de l'exercice clos à fin 2022 (méthode calcul CIR & CII).

Les dépenses de développement sont activées selon la norme comptable préférentielle. Les dépenses de recherche demeurent en charges.

A noter que l'effectif moyen en 2022 était de 92 salariés en ETP. L'effectif à ce jour est de 98 salariés en ETP.

Il est important de noter que l'Excédent Brut d'Exploitation passe de 1.786 K€ à fin 2021 à 2.236 K€ à fin 2022.

Le résultat financier passe de 54.673 euros à fin 2021 à (30.990) euros à fin 2022.

Le résultat courant avant impôt est positif à hauteur de 497.201 euros contre 357.581 euros au titre de 2021.

Le résultat exceptionnel passe de 23.256 euros à fin 2021 à (7.353) euros à fin 2022.

Le total des charges de l'entreprise ressort à 12.061.933 euros et les produits à 12.551.781 euros.

Soit un résultat net de 489.848 euros à fin 2022 contre 380.837 euros à fin 2021.

Les capitaux propres sont de 2.940.137 euros à fin 2022 contre 2.318.839 euros à fin 2021.

Les autres fonds propres sont de 626.667 euros. Il s'agit exclusivement d'avances conditionnées.

Concernant les dettes financières, elles sont de 3.153.239 euros contre 1.449.906 euros bruts au titre de 2021.

Les dettes Fournisseurs s'établissent à 458.596 euros, en diminution par rapport à 2021 où elles s'établissaient à 589.453 euros.

L'actif circulant net s'élève à 7.940.577 euros contre 7.058.549 euros en 2021.

Le total bilan est de 10.263.480 euros contre 9.181.589 euros à fin 2021.

A l'actif du bilan le total des immobilisations nettes est en augmentation passant de 2.123.039 euros en 2021 à 2.322.903 euros, avec un poste frais d'établissement à hauteur de 264.557 euros et un poste Frais de développement à hauteur de 1.383.914 euros.

Les disponibilités (trésorerie EUR + USD) ressortent à 3.369.914 euros à fin 2022 contre 2.223.352 euros à fin 2021.

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 348.260 euros et le montant des capitaux propres à 2.940.137 euros.

- **Informations particulières liées à nos produits et notre organisation**

Au cours de l'exercice 2022, nous avons :

- Renforcé notre image de marque et notre positionnement stratégique, notamment sur les réseaux sociaux et par le biais de campagnes marketing et RH actives ;
- Poursuivi la refonte et l'enrichissement de notre site internet ;
- Fait évoluer notre offre commerciale, en proposant une nouvelle offre packagée ;
- Amélioré la coordination entre nos différentes équipes et nos instances de reporting et décisionnelles ;
- Désigné en interne un Délégué à la Protection des Données.

Concernant nos produits, nous avons :

- Maintenu notre effort de consolidation du cœur technologique de nos solutions d'essayage virtuel, afin de rationaliser et, in fine, réduire notre effort de maintenance
- Contractualisé en avant-première notre nouvelle offre dénommée « Fittingbox VISIO », permettant de mettre en relation les opticiens et les clients finaux par le biais d'outils internet
- Amélioré notre nouveau produit « Frames Removal », permettant à l'utilisateur final de conserver ses lunettes correctrices lors de son expérience d'essayage virtuel, en vue d'une commercialisation dès 2022
- Amélioré encore le rendu qualitatif, l'expérience et le parcours utilisateur ;
- Abandonné notre activité « Owiz Web ».

Concernant nos opérations, nous avons continué de :

- Rationaliser les process Achats ;
- Renforcer l'utilisation de notre outil CRM / marketing et amélioré le lead generation et l'onboarding ;
- Renforcer la sécurité de nos systèmes et infrastructures informatiques, tout en optimisant nos coûts internes ;
- Améliorer la transmission et la rationalisation d'informations entre notre CRM et notre ERP.

Concernant la partie studio, nous avons :

- Continué nos efforts sur l'enrichissement de notre base de données (+10%) ;
- Accentué l'amélioration de la qualité et du rendu des modèles 3D, en versions « standard » et « premium » ;
- Développé une offre compatible avec les formats standards du marché (.glTF) ;
- Amélioré nos process de production, permettant ainsi de réduire les délais et d'augmenter notre capacité globale de production ;

- Engagé une réflexion sur une diversion de notre activité de production d'asset digitaux à des produits autres que l'optique / lunetterie.

Concernant notre organisation interne, nous avons maintenu nos efforts d'organisation et de structuration des différents services pour une plus grande efficacité et interactivité, et notamment en distanciel dans un contexte coronavirus (Covid-19 et ses différents variants) toujours présent.

- Situation juridique

• **Augmentation de capital**

Le Directoire du 05 juillet 2022 a constaté la réalisation de l'exercice de 4.095 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (dit « BSPCE ») et la réalisation consécutive de l'augmentation de capital d'un montant de 4.095 euros.

Au 31 décembre 2022, le capital s'établit à 348.260 € divisé en 348.260 actions de 1 € chacune, dont :

- 205.754 actions ordinaires
- 68.292 actions de préférence de catégorie C-1
- 74.214 actions de préférence de catégorie C-2

• **Modification de l'actionnariat**

Le Directoire du 13 octobre 2022 a constaté une évolution de l'actionnariat de la Société, du fait de :

- L'exercice des 4.095 BSPCE susmentionnés ;
- La cession de 14.595 parts sociales de la Société intervenue au profit de MC Investment Asset Holdings LLC, une société de droit américain («MC Investment »).

• **Transfert du siège social de la Société**

Néant.

- Activité de la société en matière de recherche et développement

Conformément à la norme comptable préférentielle, les frais de développement répondant aux critères d'activation sont immobilisés et amortis sur 3 ans.

Les frais de Recherche eux restent comptabilisés en charges.

Concernant la R&D / Produit, un workflow de travail plus efficace a été mis en place sur 2022 permettant d'augmenter notre vélocité et notre fiabilité, y compris en projets transverses et en organisation télétravail.

Concernant la propriété intellectuelle, nous avons continué à enrichir notre parc de brevets propriétaires et disruptifs.

- **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Nos principaux objectifs pour l'exercice 2023 sont de :

- Confirmer l'accroissement du volume des ventes et du lead generation
- Renforcer notre pénétration en Asie
- Poursuivre l'amélioration de l'activation et le service client
- Renforcer nos partenariats stratégiques et poursuivre l'accroissement de notre présence chez les Grands Comptes (Retail, Marques et pure-players)
- Poursuivre et accélérer la protection de nos assets de propriété intellectuelle, par le dépôt et/ou l'extension de nouveaux brevets
- Continuer les efforts de R&D sur la rationalisation technique de nos offres
- Poursuivre l'enrichissement de la base de données de montures, au moyen de partenariats stratégiques
- Engager la diversion de notre activité d'essayage virtuel à des produits autres que l'optique / lunetterie

- **Informations relatives à la situation financière et plus particulièrement à l'endettement**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous apportons les précisions suivantes relatives à la situation d'endettement de la Société :

Ratio endettement	Au 31/12/21	Au 31/12/22
Intérêts et charges assimilées	40.861	74.239
Endettement moyen	2.651.894	3.117.286
Coût moyen de l'endettement	1.54%	2,38%
Emprunts et dettes assimilées	2.454.666	3.779.906
Total Capitaux propres	2.318.839	2.940.137
Endettement/capitaux propres	105.85%	128,56%
Emprunts et dettes assimilées	2.454.666	3.779.906
Chiffre d'affaires net	8.549.142	8.326.586
Endettement/chiffre d'affaires net	28.71%	45,39%

- **Ratio moyen de l'endettement : 2,38%**

Ce ratio correspond au montant des intérêts et charges assimilées, hors frais d'escompte (euros) rapporté à la moyenne de l'endettement au titre des emprunts et dettes assimilées constatée à l'ouverture et à la clôture de l'exercice (moyenne entre N/N-1).

- **Endettement/ capitaux propres :**

Non applicable

- **Endettement/ chiffre d'affaires : 45,39%**

Ce ratio correspond au rapport du total des emprunts et dettes assimilées de 3 779 906 euros par le montant total du chiffre d'affaires net de 8.326.586 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient une participation de 100% du capital social de la société américaine FITTINGBOX INC.

SOCIETE	CAPITAUX PROPRES	RESULTAT
FITTINGBOX INC	\$ 293 607	\$ 270 598

PRET INTER ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, il est indiqué le montant des prêts à moins de trois ans que la Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

- **NEANT**

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

- **Etat des BSPCE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2009 a autorisé l'émission de 20.833 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise au profit des salariés de la société et des dirigeants sociaux assimilés sur le plan fiscal aux salariés, et a conféré au Directoire une délégation de pouvoirs jusqu'au 30 juillet 2010 afin d'émettre et d'attribuer ces BSPCE.

Au 31 décembre 2010, le Directoire a attribué 1.120 BSPCE. La délégation étant expirée, le solde des 19.713 BSPCE à émettre est caduc.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2012 a autorisé l'émission et l'attribution de 5.904 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise au profit des fondateurs assimilés sur le plan fiscal aux salariés, et a conféré au Directoire une délégation de pouvoirs afin de s'assurer de l'atteinte d'un chiffre d'affaires de la société de 2.000.000 euros HT au plus tard le 31 décembre 2015, condition d'exercice des bons.

Au 31 décembre 2013, cette condition est atteinte.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2012 a autorisé l'émission de 13.809 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise au profit des salariés de la société et des dirigeants sociaux assimilés sur le plan fiscal aux salariés, et a conféré au Directoire une délégation de pouvoir afin d'émettre et d'attribuer ces BSPCE.

Au 31 décembre 2013, par une décision en date du 5 juillet 2012, le Directoire a attribué 7.594 BSPCE et par une décision du 5 juillet 2013, le directoire a attribué 2.450 BSPCE qui ont été souscrits.

Le délai légal de la délégation de pouvoirs étant expiré, le solde de 3.765 bons est caduc.

L'assemblée générale du 26 novembre 2014 a décidé d'émettre 13.168 BSCPE avec suppression du droit préférentiel de souscription avec délégation de pouvoirs au directoire pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 26 mai 2016.

Au 31 décembre 2015, par une décision en date du 6 mai 2015, le Directoire a attribué 2.438 BSPCE qui ont été souscrits et par une décision du 26 mai 2016, le Directoire a attribué 670 BSPCE.

Le délai légal de la délégation de pouvoirs étant expiré, le solde de 10.060 BSPCE est caduc.

L'assemblée générale du 27 juin 2016 a autorisé l'émission de 10.060 BSPCE5 ou BSA1 avec suppression du droit préférentiel de souscription avec délégation de pouvoirs au directoire pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 27 décembre 2017.

Au 31 décembre 2016, par une décision en date du 23 septembre 2016, le Directoire a attribué 3.348 BSPCE5 / BSA1 qui ont été souscrits.

Le délai légal de la délégation de pouvoirs étant expiré, le solde de 6.712 BSPCE5/BSA1 est caduc.

L'assemblée générale du 19 janvier 2018 a autorisé l'émission et l'attribution de 6.712 BSPCE6/BSA2, et a conféré au Directoire une délégation de pouvoirs d'une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 19 juillet 2019.

Le délai légal de la délégation de pouvoirs étant expiré, le solde de 6.712 BSPCE6/BSA2 est caduc.

Au 31 décembre 2022, aucun bon n'a été émis ou souscrit.

Au cours de l'exercice écoulé :

- Monsieur Sylvain LE GALLOU a intégralement exercé son reliquat de 276 BSPCE qui lui avaient été attribués par décision du Directoire du 05 juillet 2012, suivant délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mai 2012 ;

- Monsieur Bernard de SAVIGNIES a intégralement exercé son reliquat de 3.819 BSPCE qui lui avaient été attribués par décision du Directoire du 05 juillet 2012, suivant délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mai 2012.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La production immobilisée est comptabilisée pour 1.580.913 euros.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 1.133.994 euros contre 1.154.063 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 37.612 euros contre 39.005 euros pour l'exercice précédent.

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 12.508.532 euros contre 11.097.748 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3.423.841 euros contre 3.225.725 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 145.609 euros contre 148.017 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4.783.544 euros contre 4.183.403 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.855.612 euros contre 1.666.528 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 92 personnes, contre 80 personnes pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements sur immobilisations s'élève à 1.619.778 euros contre 1.450.781 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux provisions sur actif circulant s'élève à 111.211 euros contre 43.124 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 31.752 euros contre 42 032 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 11.980.341 euros contre 10.794.840 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 528.192 euros contre 302.908 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (30.990) euros contre 54.673 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 497.201 euros contre - 357.581 euros pour l'exercice précédent.

Après la prise en compte d'un résultat exceptionnel de (7.353) euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 489.848 euros contre un bénéfice de 380.837 euros au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître bénéfice de 489.848 euros.

Bénéfice de l'exercice	489 848 euros
En report à nouveau créditeur.....	134 881 euros

Le montant des capitaux propres après affectation du résultat s'élève à 2 940 137 euros, à savoir :

Capital social	348 260 euros
Prime d'émission	1 928 730 euros
Réserve Légale	32 518 euros
Autres réserves.....	5 899 euros
Report à nouveau.....	134 881 euros
Total des capitaux propres	2 940 137 euros

- Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes distribués par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 /12/2020	0€	0€	0€	0€
31/12/2019	0 €	0 €	0 €	0 €
31/12/2018	0 €	0 €	0 €	0€

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a pas engagé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CREANCES CLIENTS ET DETTES FOURNISSEURS

En application de l'article L 441- 6-1 du Code de commerce et de l'article D441- 4, le rapport de gestion doit mentionner :

- Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;
- Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

Cette information est annexée au présent rapport et fait l'objet le cas échéant d'une mention du Commissaire aux comptes dans le rapport général.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Mandats des membres du Directoire

Nous vous informons que la composition du Directoire n'a pas été modifiée au cours de l'exercice écoulé.

Pour rappel, les mandats des membres du Directoire arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

- **Mandats des membres du Conseil de surveillance**

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé :

- La société FIELMANN VENTURES GmbH a désigné Mme Katrin PIETSCHMANN en remplacement M. Thomas RÜTZEL, à l'effet de la représenter au Conseil de surveillance de la Société ;
- La société JINS Inc. a désigné M. Shinichiro MATSUDA en remplacement de M. Toru KAEIDA, à l'effet de la représenter au Conseil de surveillance de la Société.

Nous vous rappelons que les mandats des membres du Conseil de Surveillance arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2024 et appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

- **Mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant**

Nous vous rappelons que les mandats de :

Commissaire aux comptes titulaire

KPMG SA (2, avenue Gambetta, Tour Eqho, 92066 Paris la Défense Cedex

Commissaire aux comptes Suppléant

Salustro Reydel (2, avenue Gambetta, Tour Eqho, 92066 Paris la Défense Cedex)

ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2018 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Les prestations de sous-traitance réalisées par la société ABSHORE au cours de l'exercice écoulé ont concerné des opérations courantes et ont été réalisées à des conditions normales de marché, de sorte qu'elles sont exclues du régime des conventions réglementées dans les sociétés anonymes dont disposent les articles L.225-86 et suivants du Code de commerce.

Aucune convention donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce ne s'est poursuivie ou n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Directoire



TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Ci- joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices clos :

FITTINGBOX 209 rue de l'Innovation – 31670 LABEGE	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	348.260	344.165	340.647	321.591	321.591
Nombre des actions ordinaires existantes	205 754	201 659	148 526	140 620	140 620
Nombre des actions de préférence	142 506	142 506	192 121	18 0971	18 0971
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- par exercice de BSPCE	1 624	5 719	7 587	19 009	19 009
- par exercice de BSA	3 516	3 516	3 348	9 390	9 390
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	9.738.738	8.548.761	7.624.246	5.762.687	4.372.050
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation/reprises aux amortissements et provisions d'exploitation	497.201	357 581	-228.747	642.000	478.000
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts et participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	489 848	380.837	-228.747	-1.193.380	-1.095.735
Résultat distribué	0	0	0	0	0
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.42	1.03	3.35		4,94
Résultat après impôts et participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.41	1.11	-0.66		0,024
Dividende net attribué à chaque action (a)					
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés, employés pendant l'exercice	92	80	72	48	43
Montant de la masse salariale de l'exercice	4.783.544	4.183.403	3.856.590	2 837 213	2 139 119

Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1.855.612	1.666.528	1.510.321	1 137 523	865 843
---	-----------	-----------	-----------	-----------	---------

(a) préciser, le cas échéant par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

TABLEAU DES DETTES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Annexe 4-1 à l'article A. 411-1-1 du Code de Commerce

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 411-4)

	Article D. 441 I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	38	29	3	3	4	39	165	83	46	37	108	274
Montant <u>HT</u> ou ttc total des factures concernées	-	111411€	3875€	65404€	4737€	185427€	-	126203€	46444€	51141€	341337€	566125€
Pourcentage du montant total des achats <u>HT</u> ou ttc de l'exercice	-	2.7%	0.1%	1.6%	0.1%	4.5%						
Pourcentage du CA <u>HT</u> ou <u>ttc</u> de l'exercice							-	1.30%	0.48%	0.53%	3.50%	5.81%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse non comptabilisées							
Nombre de factures exclues	-			-			
Montant total des factures exclues	0			343 547€			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	▪ Délais contractuels : 30 jours ▪ Délais légaux : 45 Jours			▪ Délais contractuels : 30 jours, 45 jours ou 60 jours en fonction des pays ▪ Délais légaux : 45 jours			



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31670 Labège

FittingBox S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
FittingBox S.A.
209, rue de l'Innovation - 31670 Labège

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31670 Labège

FittingBox S.A.

209, rue de l'Innovation - 31670 Labège

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FittingBox S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Enregistrement du chiffre d'affaires » de l'annexe décrit les principes, règles et méthodes comptables concernant le principe de reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Au titre de son activité, la société engage des dépenses de recherche et de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits à l'actif du bilan dès lors que tous les critères prévus à l'article 311-3.2 du plan comptable général sont satisfaits.

La note « Frais de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle, et nous nous sommes assurés la note « Frais de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 15 mars 2023

KPMG S.A.

Camille Mouysset
Associée

FITTINGBOX

209 Rue de l'Innovation

31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

RIERA LE BOULC'H et Associés

109 avenue de Lespinet

Batiment C

31400 TOULOUSE

05.62.30.10.04.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	942 825	678 268	264 557	278 028	13 471-	4.85-
	Frais de développement	4 124 895	2 740 981	1 383 914	1 173 628	210 286	17.92
	Concessions, brevets et droits similaires	2 875 910	2 267 620	608 289	592 678	15 612	2.63
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	181 115	172 695	8 420	17 848	9 428-	52.82-
	Autres immobilisations corporelles	336 940	313 876	23 063	26 198	3 135-	11.97-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	33 750		33 750	33 750		
	Total II	8 496 343	6 173 440	2 322 903	2 123 039	199 864	9.41
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	17 231		17 231	26 225	8 994-	34.29-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	2 404 433	243 826	2 160 607	2 404 681	244 074-	10.15-
	Autres créances	2 220 662		2 220 662	2 288 481	67 819-	2.96-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 369 914		3 369 914	2 223 352	1 146 563	51.57
	Charges constatées d'avance (3)	172 163		172 163	115 811	56 352	48.66
	Total III	8 184 403	243 826	7 940 577	7 058 549	882 028	12.50
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 680 747	6 417 266	10 263 480	9 181 589	1 081 892	11.78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

393 510

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 348 260)	348 260		344 165		4 095	1.19
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 928 730		1 801 376		127 355	7.07
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	32 518		15 310		17 208	112.40
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	5 899		5 899			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	134 881		228 747		363 629	158.97
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	489 848		380 837		109 012	28.62
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 940 137		2 318 839		621 298	26.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	626 667		1 004 760		378 093	37.63
PROVISIONS	Total II	626 667		1 004 760		378 093	37.63
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
DETTES (1)	Total III						
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 839 079		1 415 541		1 423 538	100.56
	Concours bancaires courants	314 160		34 365		279 794	814.17
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 596		589 453		130 856	22.20
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	1 121 766		1 236 856		115 090	9.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)	1 869 608		2 570 820		701 213	27.28
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Total IV	6 603 208		5 847 036		756 173	12.93
	Ecarts de conversion passif (V)	93 468		10 953		82 515	753.32
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 263 480		9 181 589		1 081 892	11.78
		3 657 309		4 073 223			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202212			Exercice N-131/12/202112		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	963	348	1 311	2 127	3 438	161.65	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 413 463	8 326 586	9 740 049	8 546 635	1 193 414	13.96	
Chiffre d'affaires NET	1 412 500	8 326 238	9 738 738	8 548 761	1 189 977	13.92	
Production stockée							
Production immobilisée			1 580 913	1 319 029	261 884	19.85	
Subventions d'exploitation			1 133 994	1 154 063	20 069	1.74	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 275	36 890	19 616	53.17	
Autres produits			37 612	39 005	1 392	3.57	
Total des Produits d'exploitation (I)			12 508 532	11 097 748	1 410 784	12.71	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				71	71	100.00	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 994	35 159	26 166	74.42	
Autres achats et charges externes *			3 423 841	3 225 725	198 117	6.14	
Impôts, taxes et versements assimilés			145 609	148 017	2 408	1.63	
Salaires et traitements			4 783 544	4 183 403	600 142	14.35	
Charges sociales			1 855 612	1 666 528	189 085	11.35	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 619 778	1 450 781	168 996	11.65	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			111 211	43 124	68 087	157.89	
Dotations aux provisions							
Autres charges			31 752	42 032	10 280	24.46	
Total des Charges d'exploitation (II)			11 980 341	10 794 840	1 185 500	10.98	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			528 192	302 908	225 284	74.37	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			87		87	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			84 180		84 180	100.00
Différences positives de change	43 249		11 267		31 982	283.85
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	43 249		95 534		52 285	54.73
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	74 239		40 861		33 378	81.69
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	74 239		40 861		33 378	81.69
2. Résultat financier (V-VI)	30 990		54 673		85 664	156.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	497 201		357 581		139 620	39.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			32 000		32 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 600		2 600	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			34 600		34 600	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 353				7 353	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			11 344		11 344	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	7 353		11 344		3 991	35.18
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 353		23 256		30 609	131.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	12 551 781		11 227 882		1 323 899	11.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 061 933		10 847 046		1 214 887	11.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	489 848		380 837		109 012	28.62
	52 428		73 545			

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	4 447 067		942 568
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 647 010		874 519
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	181 115		
Installations générales agencements aménagements divers	875		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	333 510		2 555
TOTAL	515 500		2 555
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	33 750		
TOTAL	34 659		
TOTAL GENERAL	7 644 236		1 819 642

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		321 915	5 067 720	5 067 720
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		645 619	2 875 910	2 875 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				181 115	181 115
Installations générales agencements aménagements divers				875	875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				336 065	336 065
	TOTAL			518 055	518 055
Autres participations				909	909
Prêts, autres immobilisations financières				33 750	33 750
	TOTAL			34 659	34 659
	TOTAL GENERAL		967 534	8 496 343	8 496 343

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 995 411	745 753	321 915	3 419 249
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 054 332	858 907	645 619	2 267 620
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		163 267	9 428		172 695
Installations générales agencements aménagements divers		3 548	313	3 548	313
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		304 639	8 925		313 563
	TOTAL	471 453	18 666	3 548	486 571
	TOTAL GENERAL	5 521 197	1 623 326	971 082	6 173 440

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	745 753			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	858 907			
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 428				
Instal.générales agenc.aménag.divers	313				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 925				
	TOTAL	18 666			
	TOTAL GENERAL	1 623 326			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	137 114	111 211	4 499		243 826
TOTAL	137 114	111 211	4 499		243 826
TOTAL GENERAL	137 114	111 211	4 499		243 826
Dont dotations et reprises d'exploitation		111 211	4 499		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	33 750	0	33 750
Clients douteux ou litigieux	343 548	343 548	
Autres créances clients	2 060 886	2 060 886	
Personnel et comptes rattachés	8 842	8 842	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 210	1 210	
Impôts sur les bénéfices	939 274	939 274	
Taxe sur la valeur ajoutée	62 311	62 311	
Divers état et autres collectivités publiques	787 115	393 605	393 510
Débiteurs divers	421 911	421 911	
Charges constatées d'avance	172 163	172 163	
TOTAL	4 831 008	4 403 748	427 260

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 839 079	346 441	1 536 388	956 250
Emprunts et dettes financières divers	20 636	20 636		
Fournisseurs et comptes rattachés	458 596	458 596		
Personnel et comptes rattachés	553 449	553 449		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	458 612	458 612		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 189	74 189		
Autres impôts taxes et assimilés	35 516	35 516		
Groupe et associés	293 524	293 524		
Produits constatés d'avance	1 869 608	1 416 347	453 261	
TOTAL	6 603 208	3 657 309	1 989 649	956 250
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	201 462			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620	61 039		201 659
Actions de préférence	1.0000	180 971		38 465	142 506

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 276 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2023
- Attribution de 1348 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 3516 BSPCE 6 / BSA 2 d'une valeur de 54.6€ exerçable jusqu'au 18/01/2028

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	942 825	20 . 00
Total général	942 825	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2022, quatre projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 767 478 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2018 : 1.009.486€
- exercice 2019 : 1.417.933€
- exercice 2020 : 2.299.726 €
- exercice 2021 : 2.735.320 €
- exercice 2022 : 2.834.109 €

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	316 556	33.00
Site Allolunettes & FBX	175 154	20.00
Brevets	839 576	20.00
Collections marques	1 500 854	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

érisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

Au 31/12/2022, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2021/2022 et 2022/2023 pour une valeur brute totale de 1.501K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 813K€ et la dotation aux amortissements à 750K€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	379 564
Autres créances	787 115
Total	1 166 679

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	20 636
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 301
Dettes fiscales et sociales	797 247
Total	932 183

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	172 163
Total	172 163
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 869 608
Total	1 869 608

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	69
Employés	23
Total	92

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	399 550 -	896 751 -
Résultat exceptionnel (hors participation)	7 353 -	
Résultat comptable (hors participation)	406 903 -	896 751 -

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 896751 € dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			226 417	533 518	759 935
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			67 190	166 761	233 951
- dotations de l'exercice			30 348	81 082	111 430
Total			97 538	247 843	345 381
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			118 339	222 772	341 111
- exercice			22 206	120 551	142 757
Total			140 546	343 323	483 869
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			16 929	91 796	108 725
- entre 1 et 5 ans			31 034	102 315	133 348
Total			47 962	194 111	242 074

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 1,5%
- taux actualisation : 0.85%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 130.002€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	293 607	100.00	270 598
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			